

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/12/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	11	14

Vote
A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 21/12/2023
Et
Publication ou notification du :
21/12/2023

L'an 2023, le 15 Décembre à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sennely s'est réuni en Mairie, salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur de DREUZY Philippe, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 08/12/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 08/12/2023.

Présents : M. de DREUZY Philippe, Maire,
Mmes : COLLET Elisabeth, CORNUAULT Yolande, MARTIN Muriel, ORLAND Martine, QUERCY Christine, VILLEY Séverine,
MM : BOUQUIN Jean-Jacques, DELIGNY Frédéric, FOUCAULT Gilles, GARRIDO Francis

Excusés ayant donné procuration :
MM : AGOUTIN Cyril à Mme COLLET Elisabeth, COUTAND Patrick à M. GARRIDO Francis, de BLOIS Bruno à M. de DREUZY Philippe
Excusé : M. BLEUSE Georges

A été nommé(e) secrétaire : M. BOUQUIN Jean-Jacques assisté de Mme BOUSSIER Marie-Anne

2023-41 – Décision Modificative n°1 Budget Assainissement pour mandatement des dépréciations de créances

Lors du vote du BP2023 Assainissement, il n'a pas été prévu un crédit suffisant au Chapitre 68 – Dotations aux amortissements et aux provisions, pour le mandatement des dépréciations de créances.

C'est pourquoi, il est nécessaire de procéder à la décision modificative n°1 suivante :

Dépenses de Fonctionnement

67 Charges exceptionnelles
Compte 673 – Titres annulés - 31,00 €

Dépenses de Fonctionnement

68 Dotations aux amortissements et aux provisions
Compte 6817 – Dotations aux dépréciations des actifs circulants + 31,00€

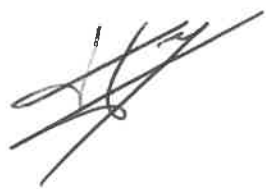
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE à l'unanimité** la Décision Modificative n°1 Budget Assainissement ci-dessus pour mandatement des dépréciations de créances.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

Le Secrétaire de séance,
M. BOUQUIN Jean-Jacques



En mairie, le 15/12/2023



Le Maire,
Philippe de DREUZY

